

PROCES-VERBAL

De la séance du 5 juin 2026

Le 5 juin 2026 à 18h30, le Conseil Municipal de Marcilly-la-Campagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Francine BACHER Maire

Présents : Mme BACHER Francine, Maire, Mmes DORCHY Chantal, BARBET-LESEUR Patricia, BOURCIER Pascale, MARGUERITTE Anne, HEROUARD Natacha et Mrs BIOCHE Alain, MAURIN Jean-Paul, ROLLAND Daniel, WECH Pierre, BARBOT Denis, HEROUARD Cyril, BERGER Olivier

Absents excusés : LE GALLOU Sylvie, PETIT Alice

Absents : -

Invités : M. PACTON Cédric, Mme BASTIEN Laurence (absente excusée),

Nombre de membres

- Afférents au conseil municipal : 15
- Présents : 13

Date de la convocation : 29 mai 2026

Date d'affichage : 29 mai 2026

Nommé secrétaire de séance : Mme Chantal DORCHY

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme le maire ouvre la séance à 18h34 et constate que le quorum est atteint. Elle rappelle que la séance se déroulera en deux temps :

- 1.1. Un conseil dédié à l'élection des délégués communaux aux élections sénatoriales du 27 septembre 2026.
- 1.2. La reprise de l'ordre du jour ordinaire, avec une présentation initiale de Cédric Pacton sur un projet sportif.

Deux pouvoirs ont été donnés : celui d'Alice PETIT à Chantal DORCHY et celui de Sylvie LE GALLOU à Francine BACHER, portant le nombre de votants à quinze (15) pour le scrutin des délégués.

Il est proposé par Mme le maire et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

2. ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AUX ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2026

Conférer Procès-verbal spécifique à cette élection

Obligations des délégués

Mme le maire rappelle que le vote aux sénatoriales est obligatoire pour les délégués, sous peine d'une amende. En cas d'empêchement légitime, un suppléant de la liste est désigné par le préfet

3. REPRISE DE L'ORDRE DU JOUR ORDINAIRE

Mme le maire annonce la reprise de l'ordre du jour ordinaire.

4. PROJET DE SÉANCES SPORTIVES COMMUNALES

4.1. Présentation du projet

Cédric PACTON présente un projet de séances sportives (stretching, training, trail) en partenariat avec un coach privé (« CL Training »). Des devis ont été reçus pour des groupes de 20 personnes, au coût forfaitaire de 75 € par séance. Des contacts sont aussi pris avec des clubs locaux (rugby, foot, judo) pour des essais gratuits en septembre-octobre.

4.2. Organisation d'une séance test

Il est convenu d'organiser une séance test gratuite pour les habitants avant le 14 juillet, idéalement en soirée, pour évaluer l'intérêt. La date sera fixée après consultation de l'intervenant, en évitant les lundis et vendredis pour cause de location salle des fêtes. La communication se fera via le site de la mairie et les réseaux sociaux.

Il est proposé et résolu unanimement que :

- La commune organise une séance sportive test (stretching et/ou trail) gratuite, avec le coach « CL Training », pour un groupe de 20 personnes.
- Les frais de 75 € soient pris en charge par la mairie.
- La date soit fixée avant le 14 juillet, en soirée.
- Une évaluation soit réalisée pour statuer sur la pérennisation, la fréquence et la participation financière future des habitants.

- Les échanges avec les clubs locaux se poursuivent pour organiser des séances d'essai en septembre-octobre.

5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ANTÉRIEURE

Mme le maire soumet à l'approbation le procès-verbal de la séance du mardi 21 avril 2026.

Il est proposé par Mme le maire et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance du mardi 21 avril 2026.

6. DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI)

6.1. Convention avec le service DECI/ EPN

Mme le maire rappelle les obligations de la commune en matière de DECI et la responsabilité du maire. La règle dans l'Eure impose une distance maximale de 200 mètres entre un point d'eau et le risque à défendre. Des projets sont en cours pour améliorer la couverture (citerne à l'Enfer, réserve rue de la Cure, poteau impasse des Charmilles).

Un inventaire des 32 hydrants a été réalisé, révélant des non-conformités (débit insuffisant, bouchons manquants, adresses erronées). Il est proposé de signer une convention avec l'EPN pour le contrôle triennal des points d'eau (environ 1 200 € par an). EPN assurera une transmission des données au SDIS, fiabilisant les informations.

6.2. Outil numérique et arrêté municipal

Mme le maire présente l'outil numérique « Inventaire municipal » développé par Olivier Berger conseiller municipal. Cet outil permet entre autres, de cartographier la couverture DECI de la commune et d'évaluer la conformité des projets d'urbanisme. Elle informe également de son intention de signer un nouvel arrêté municipal sur la DECI pour officialiser l'inventaire et les procédures de communication avec le SDIS.

Il est proposé par Mme le maire et résolu unanimement d'autoriser Mme le maire à signer la convention relative à la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) avec l'EPN. Le Conseil émet un avis favorable à la signature de l'arrêté municipal.

7. ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Mme le maire présente la proposition d'actualisation du règlement intérieur du Conseil. Les modifications principales incluent la simplification du document, la précision du délai de convocation (3 jours francs), le cadre des questions orales

(soumises par écrit 48h avant), la mise à jour des modalités de publicité des actes et l'ajout d'une section sur la prévention des conflits d'intérêts.

Il est proposé par Mme le maire et résolu unanimement d'adopter le nouveau règlement intérieur du Conseil municipal tel que présenté.

8. ADOPTION DU NOUVEAU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA SALLE DES FÊTES

Mme le maire expose la nécessité de mettre à jour le règlement de la salle des fêtes, notamment concernant la gestion des cautions (suppression des chèques) et l'intégration des coûts des fluides dans les tarifs.

Les points suivants sont discutés et adoptés :

- **Paiement et caution** : Le paiement se fera par avis des sommes à payer du Trésor public. La caution de 800 € par chèque est supprimée, les dégradations seront facturées directement par le trésor public.
- **Usage de la cuisine** : L'usage de la cuisine est autorisé, mais un contrôle régulier de la hotte sera mis en place.
- **Annulation** : Une clause de frais en cas d'annulation tardive (un mois avant) sera ajoutée à la convention de location.
- **Location à la journée** : Les horaires de mise à disposition pour les locations à la journée seront spécifiés.

Il est proposé par Mme le maire et résolu que le règlement intérieur de la salle des fêtes, amendé des points discutés en séance, soit adopté.

9. RETOUR SUR L'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS ET AUTRES DÉLÉGATIONS

9.1. Avancement des commissions municipales :

Mme le maire fait un point sur le calendrier des commissions :

- **Finances et Budget** : Prochaine réunion le 24 septembre 2026 (Invitation Mme Sahut notre conseillère aux décideurs locaux du ~~contrôle de gestion~~)
- **Commission Vie locale, Culture, Sport et communication** : Réunion le 30 avril 2026
- **Urbanisme** : Réunion le 2 juillet 2026.
- **Travaux, Voirie et Infrastructures** : Réunion le 8 juin 2026.
- **Enfants, Jeunesse et Vie Scolaire** : Réunion le 9 juin 2026.
- **Solidarité, Affaires Sociales** : Prochaine réunion le 18 juin 2026.
- **Sécurité, Prévention et Résilience** : Prochaine réunion le 12 juin 2026

9.2. Sécurité, Prévention et Résilience

Mme le maire présente un compte-rendu de la réunion du 7 mai

- **Contrôles réglementaires** des bâtiments communaux (sécurité électrique, incendie, équipements sportifs, aires de jeux, portail) – Demande de devis auprès de l'Apave et Socotec
- **Téléphone d'astreinte** mairie mis en place
- **Registre des personnes vulnérables** : Une dizaine de personnes sont d'ores et déjà inscrites. Le suivi à mettre en place sera défini lors de la réunion de juin.
- **Groupe électrogène (Salle des fêtes)** : L'achat serait privilégié à la location. Demande de devis en cours.
- **Animaux errants** : Des démarches sont en cours (ICAD, fourrière ...). Il est résolu d'autoriser l'acquisition d'une cage de transport et de poursuivre les vérifications de compétences.

9.3. Commission Vie locale, Culture, Sport et communication

- **Bulletin municipal** : Pierre Wech indique que la relecture finale est en cours, objectif de diffusion fin du mois avec un imprimeur local.

9.4. Syndicat Interscolaire

Pierre Wech, président du SIS aborde quelques points.

- **Confort thermique** : Après la canicule des derniers jours, une étude pour l'amélioration du confort thermique des classes est à prévoir.
- **Accès terrain multigénérationnel** : Il est résolu d'étudier l'installation d'un portail fermant à clé, pour en empêcher l'accès pendant le temps scolaire.
- **Fête de l'école le 26 juin 2026** : Le Conseil prend acte de l'organisation et apporte son soutien logistique.

10. RETOUR SUR LES COMMISSIONS EXTERNES

- **Commission finances (EPN)** - Francine Bacher : Prochaine séance le 11 juin.
- **Commission solidarité (EPN)** - Anne Magueritte : Baisse des financements FSE annoncée, impactant les subventions servies par EPN. L'information quant à la possibilité de financement de la vidéoprojection via le FIPD est notée pour de futurs projets.
- **Correspondant défense** - Patricia Barbet : Il est proposé d'organiser une visite groupée du musée de la Base 105.
- **Comptoir des loisirs (EPN)** : Information quant aux initiatives d'EPN sur la valorisation touristique d'Évreux (Le jaune d'Évreux...)

- **Commission Voirie (EPN)** – Cyril Hérouard : Une anomalie signalée quant à l'ordre du jour de la prochaine réunion avec la prise en compte, pour travaux d'une voie inexistante sur notre commune.
- **Commission Eau (EPN)** – Alain Bioche : Compte-rendu de la séance du 3 juin : création d'une sous-commission "Litiges", présentation des dispositifs PSE, "Normandie Haies", Trame Verte et Bleue, et "Mares". La restauration de la mare de Coupigny est prévue pour novembre.

11. NOUVEAUX PROJETS ET INFORMATIONS

- **Réglementation des espaces de loisirs** : Il est résolu d'adopter et d'afficher un arrêté municipal réglementant l'usage des "Friche de Beaucé" et du terrain multigénérationnel (horaires, accès, sécurité).
- **Informations préfectorales** : Mme le maire informe de la nomination de M. Xavier Delarue comme Préfet et de Mme Charlotte Crépon comme sous-préfète d'Évreux.
- **Biodiversité ("Nuit de la chouette")** : Pierre Wech élu référent du dispositif. Il est résolu que la commune valide sa candidature aux animations et que l'implantation d'un nichoir est à étudier.
- **Site internet communal** : Mme le maire présente le nouveau site. Il est résolu de finaliser sa mise en ligne en parallèle de la publication du bulletin municipal.
- **Travaux de vidéo protection sur la commune** : Démarrage des travaux mi-juin 2026.
- **Hydrologie Rue de l'Orme** : La commune a réaffirmé par écrit sa demande d'une rencontre sans délai, sur site avec les services d'EPN.
- **Mutuelle communale** : Il est résolu d'organiser une réunion publique avec AXA et d'élaborer un projet de convention.

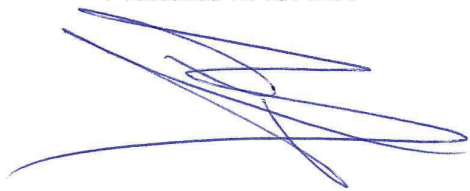
12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Mme le maire annonce que la prochaine séance se tiendra le vendredi 17 juillet 2026 à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le maire lève la séance à 21h20.

Mme le Maire

Francine BACHER



Le secrétaire

Pierre WECH